



## PROCES-VERBAL DU CVS

Séance du mercredi 28 septembre 2022 – 9h30

### ***Etaient présents :***

M. Frédéric PLUCHOT – Directeur de l'EPCAPA  
M. Antoine HOAREAU – Représentant du CA – titulaire  
Mme Françoise TENENBAUM – Représentante du CA – suppléante  
M. Yannick LEFAIVRE – Directeur adjoint de l'EPCAPA  
M. Alain GUEVEL – Représentant des Résidents – titulaire  
Mme Simone BULLIER – Représentante des Résidents – titulaire  
Mme Françoise FUSARO – Représentant des Familles – titulaire  
Mme Dominique MONNIN – Représentante des Familles – titulaire  
M. Francis PIERRE – Représentant des Familles – titulaire  
Mme Marlène LANGUEDOCQ – Représentante du Personnel – titulaire  
Mme le Dr Christine NONCIAUX – Médecin coordonnateur de l'EPCAPA  
Mme Isabelle AMICE – Cadre de santé de l'EPCAPA  
Mme Catherine PIANA – Cadre de santé de l'EPCAPA  
Mme Murielle PAULIN – Psychologue de l'EPCAPA

### ***Excusés :***

Mme LABELLE Marie-Thérèse – Représentante des Résidents – titulaire  
M. Mickaël JEANNIARD – Animateur de l'EHPAD « Le Port du canal »  
Mme Florence GERBRON – Animatrice de l'EHPAD « Les Bégonias »  
Mme Aude-Marie MARTINET – Psychologue de l'EPCAPA

Monsieur le Directeur souhaite la bienvenue aux membres présents et déclare la séance ouverte à 9h30.

### **1. Approbation du PV du 23/03/2022**

☞ Le Procès-verbal du CVS du 23/03/2022 est adopté à la majorité des membres présents.

### **1. Retour sur les investissements du quotidien 2021, consultation projet investissement au quotidien 2022 (CNR : 57 713,24 €) et demande de CNR pour la transformation de l'offre dans une visée résolument inclusive**

M. LEFAIVRE-Directeur adjoint- explique que les CNR sont des Crédits Non Reconductibles et qu'en 2021 l'EPCAPA a pu bénéficier à ce titre, d'un montant de 73 000€ qui ont été répartis de la façon suivante :

#### *Jardin thérapeutique des Bégonias*

Celui-ci devrait être arboré au printemps (5 arbres prévus), et le second espace végétalisé, situé en haut, sera sans doute équipé d'une table.

Mme TENENBAUM- Représentante du CA, demande s'il y aura une continuité avec le jardin de l'Unité Protégée.  
M. LEFAIVRE-Directeur adjoint- répond que c'est une option, et que celle-ci fera l'objet d'une réflexion.



ETABLISSEMENT PUBLIC COMMUNAL D'ACCUEIL DE  
PERSONNES AGEES DE LA VILLE DE DIJON  
44 Boulevard de l'Université  
21000 DIJON

*Stores bannes de la terrasse des Bégonias (PAI 2021)*

Ceux-ci ont été fortement appréciés durant l'été caniculaire, et ont permis aux résidents accompagnés de leurs familles de profiter du jardin extérieur.

*Store banne à l'unité protégée des Bégonias (PAI 2022)*

M. LEFAIVRE-Directeur adjoint explique qu'en 2022, 5 000€ seront consacrés à l'installation de stores bannes au niveau de l'Unité protégée.

Les familles aiment s'isoler au fond du jardin de l'Unité Protégée et il est envisagé d'y installer également une grande table et un parasol, voire une pergola rigide.

*Achat de Bladder scan (PAI 2021 et 2022)*

Le Dr NONCIAUX explique qu'il s'agit d'un échographe ayant pour but de visualiser le contenu de la vessie. Il permet aux IDE de sonder les résidents en rétention chronique, et de leur éviter un passage aux urgences. Elle souligne que le Bladderscan - acheté grâce aux fonds des CNR PAI 2021 - a beaucoup été utilisé sur les trois sites de l'EPCAPA. Le coût de cet équipement est d'environ 8000€ pièce. L'acquisition d'un voire deux nouveau(x) Bladderscan est ainsi acté.

*Autres acquisitions (PAI 2022)*

En 2022, les fonds seront principalement consacrés à l'achat de matériels pour la QVT du personnel notamment des équipements pour la motorisation de chariots pour le service ASH et pour la lingerie, car ceux que l'équipe utilise actuellement sont assez lourds. Le reste des fonds, outre l'acquisition de stores bannes au niveau de l'UP et de BladderScan ; sera mobilisé pour l'acquisition de matériel de rééducation (validé par la psychomotricienne), et l'acquisition de tablettes TITAN pour améliorer la traçabilité et la prise en charge des soins.

M. LEFAIVRE-Directeur adjoint, souligne qu'en 2022 les CNR seront investis dans l'achat de matériels pour les résidents et aussi pour le Personnel.

Ainsi, dans le cadre de la transformation de l'offre pour les personnes âgées, il souhaite investir dans le domaine du numérique par l'achat de trois casques de réalité virtuelle via le prestataire LUMEEN, créateur d'un dispositif médical et récréatif destiné aux secteurs sanitaire et médico-social qui offre des expériences immersives.

Ces casques permettront de proposer des activités de relaxation dans une visée à la fois ludique et thérapeutique. L'animateur sera quant à lui équipé d'une tablette grâce à laquelle il pourra gérer les activités du casque à distance.

Le coût de ces casques s'élève à 10 000€ tarif comprenant les 3 casques (1 par site) accompagnés de leur tablette, des programmes d'activités, l'accès aux programmes pendant 10 ans ainsi qu'une garantie.

Mme TENENBAUM- Représentante du CA, demande si les programmes sont spécifiques aux personnes âgées, ce à quoi M. le Directeur adjoint répond positivement. Il précise que les deux fondateurs de Lumeen, (deux frères, un ingénieur informatique et un infirmier) ont pensé à leur grand-père pour développer leurs programmes, lesquels sont vraiment axés sur les besoins des personnes âgées.

Par ailleurs, M. LEFAIVRE-Directeur adjoint explique que la période COVID a montré l'importance de la communication par la visio-conférence, et déclare que les CNR permettront aussi l'acquisition d'ordinateurs, de tablettes adaptées aux personnes âgées grâce au prestataire ORDISSIMO qui propose un matériel basique et facile d'utilisation. Il souligne que cela représente un coût global de 4 500 € et que 3 000€ seront demandés en CNR à l'ARS et que le dossier de demande est formalisé et va être déposé après consultation de ce CVS.

## **2. Point de situation sur l'EHPAD TERROT**

M. PLUCHOT-Directeur, diffuse quelques photos de l'avancée des travaux du nouveau bâtiment, dont le gros œuvre est à présent terminé. Il est hors d'air et hors d'eau. Les cloisons intérieures sont en cours de construction. La remise des clefs est prévue en octobre 2023 et il n'y a pas de retard prévu actuellement. La fin des travaux est prévue en août 2023 et laissera donc une marge de deux mois.

M. le Directeur rappelle que la philosophie du projet architectural est d'avoir opté pour une organisation horizontale par niveau : chaque étage disposera d'une salle de restaurant, d'office de préparation, de salle de soins etc.

Une telle organisation évitera aux résidents les nombreux transferts par ascenseur qui sont particulièrement compliqués et chronophages à l'heure actuelle sur les sites du Port du Canal et des Marguerites.



La phase de communication auprès des résidents, des équipes et des familles va être renforcée avec des réunions prévues en octobre et en novembre 2022 avec ces différents acteurs. M. le Directeur spécifie que de manière globale les résidents pourront certainement installer dans leurs chambres un petit meuble et un petit frigo.

M. HOAREAU- Représentant du CA, rappelle l'importance d'être dans une démarche participative et d'étudier au cas par cas les situations et demandes des résidents, afin de lever toutes les inquiétudes liées au stress généré par le futur déménagement.

M. le Directeur explique qu'il faudra mettre l'accent sur les espaces verts autour du bâtiment et Mme TENENBAUM- Représentante du CA, ajoute que le nouveau bâtiment sera pourvu de nombreux espaces intérieurs d'animation, qu'il sera adapté au niveau de ses accès et que les chambres seront pourvues de lèves-malade facilitant les transferts pour les toilettes.

M. Le Directeur explique que ce le nouveau bâtiment va devoir être meublé, que ce soit les offices ou les chambres qui comprendront un téléviseur connecté, un bureau proposant un tiroir fermé à clef, un fauteuil de repos.

Mme TENENBAUM- Représentante du CA, demande si les résidents seront associés au choix de couleurs des murs, des meubles, des rideaux etc. Elle souligne l'importance de les impliquer afin qu'ils puissent donner leur avis. Elle demande également si le projet de montres permettant la prévention des chutes est toujours d'actualité, ce à quoi M. Le Directeur répond que la solution retenue n'est pas une solution unique, mais elle combinerait à la fois les montres et les médaillons.

Mme TENENBAUM- Représentante du CA demande s'il sera possible dans le nouveau bâtiment, de fermer la porte même si les résidents ne l'utilisent pas et Monsieur le Directeur répond par l'affirmative.

M. HOAREAU- Représentant du CA, demande quand aura lieu le déménagement des résidents et Monsieur le Directeur répond que ce sera rapidement, et que si la remise des clefs a lieu le 1<sup>er</sup> octobre 2023, il faudra organiser le déménagement des résidents la semaine suivante.

Le déménagement se fera par site et l'objectif est d'un déménagement par jour (par exemple le Port du Canal déménage le mardi et les Marguerites le jeudi).

Mme TENENBAUM- Représentante du CA, demande s'il y aura du WIFI dans le nouveau bâtiment et M. le Directeur répond que ce sera prévu.

Mme MONNIN-Représentante des familles, demande si le wifi est installé aux Bégonias et M. le Directeur lui répond que le bâtiment est raccordé à la fibre avec des points d'accès dans la Tour et qu'il suffit de prendre contact avec son opérateur afin de procéder au raccord. Il précise que c'est l'opérateur qui prend généralement en charge le coût de l'opération. M. HOAREAU- Représentant du CA, ajoute que dans l'avenir il faudra se diriger vers l'installation de bornes WIFI partout dans l'établissement et que cela représente un certain coût d'investissement.

### **3. Point qualité (Réclamations et plaintes)**

M. LEFAIVRE-Directeur adjoint explique que depuis le dernier CVS, 11 demandes ont été relevées : 7 plaintes et 4 réclamations.

Aux Marguerites, un résident se plaint du manque de variété des repas, notamment pour les résidents qui sont en repas lisses. M. le Directeur adjoint explique avoir pris contact avec le prestataire afin de veiller à commander des plats où les deux composantes du menu sont bien distinctes et ce, dans le but d'améliorer le visuel du repas. Par ailleurs le goût peut être amélioré par l'ajout de crème ou de fromage.

Mme MONNIN-Représentante des familles, souligne l'importance pour les résidents d'être renseignés sur ce qu'ils mangent, en le leur rappelant au début du repas, lors du service. M. le Directeur adjoint explique que des rappels aux équipes sont faits et qu'il s'agit d'un point à améliorer. Il précise en outre que l'EPCAPA est en marché avec un gros prestataire de repas lisses et qu'il a déjà procédé à des demandes concernant les repas lisses mais que cela reste difficile à faire changer.

En outre préparer des repas lisses en local demanderait l'embauche d'un cuisinier à temps plein. Mme AMICE-Cadre de santé rappelle que les repas de l'EPCAPA sont préparés à J+3 et que les repas lisses répondent à des normes sanitaires spécifiques et ne peuvent être préparés avec autant d'avance.



Une seconde plainte concerne un résident du Port du Canal qui n'arrivait pas à effectuer un transfert téléphonique. Il n'a finalement pas pu conserver son numéro de téléphone. M. le Directeur adjoint informe le CVS qu'il est possible de mettre un numéro de téléphone fixe dans une carte SIM, option qui n'a pas été proposée au résident par son opérateur.

Une résidente des Bégonias a émis une série de plaintes concernant le vol de petites cuillères, une poubelle cassée, une altercation avec un membre du Personnel ASH, et la perte d'un objet lors d'un examen à la Clinique Bénigne Joly. Le Directeur adjoint est allé la voir et a proposé de lui laisser 2 cuillères, a demandé le remplacement de la poubelle, a reçu l'ASH en entretien et a pris contact avec la clinique et l'objet a finalement été retrouvé.

Une autre plainte concerne une résidente des Bégonias, gênée par la trop grande luminosité en salle à manger durant l'été. Des stores intérieurs vont être installés prochainement afin de solutionner ce problème.

Une réclamation concerne la perte du dentier inférieur d'une résidente des Bégonias. Celui-ci n'ayant pas été retrouvé, une démarche auprès des assurances va être engagée dans la mesure du possible.

Enfin une résidente s'est plainte du vol de jupes et culottes auprès de M. le Directeur adjoint, et la lingère a finalement tout retrouvé au fond de son armoire.

M. HOAREAU- Représentant du CA, souligne que les nouvelles procédures relatives au suivi des plaintes et réclamations mises en place depuis un an et demi sont efficaces et ont permis d'apporter des solutions.

#### 4. Point sur les actions d'animation à venir

Mme LANGUEDOCQ – Représentante du Personnel et animatrice, informe les membres présents que 12 résidents des trois EHPAD sont partis le mardi 27/09 dans le Jura, à St Laurent en Grandvaux pour un séjour organisé et leur retour est prévu le vendredi 30/09. Ils sont accompagnés de 6 membres du Personnel dont Mme GERBRON, animatrice des Bégonias, et Mickaël JEANNIARD, animateur du Port du Canal, ainsi que 1 ASH, 2 AS et 1 IDE. Ils séjournent à la « Ferme de Léonie », lieu adapté et accessible aux personnes âgées.

Le séjour a été proposé au début de l'été par voie d'affichage sur chacun des EHPAD, information relayée par les animateurs. Les résidents et les familles ont pu demander à être pré-inscrits et une commission pluridisciplinaire s'est réunie afin de définir le groupe final.

M. le Directeur adjoint montre quelques photos du départ.

Concernant les animations, celles-ci se composent comme suit :

##### Les animations musicales :

Octobre, anniversaires avec Fil en scène.

Novembre, anniversaires avec Luméma.

Décembre : les animateurs sont dans l'attente d'une date pour l'organisation de repas ou goûters de Noël

Le programme pour l'année 2023 n'a pas encore été défini

Du chant, organisé par Nathalie et Annette du conservatoire de Dijon aux Bégonias et aux Marguerites et une bénévoles au Port du Canal.

Dans le cadre de la Semaine Bleue, nous participerons au spectacle de clôture qui aura lieu à l'Auditorium

##### Activité artistique :

Une fois par mois Aurore, art-thérapeute, propose un atelier avec différents thèmes (nature, collage, oiseaux ...) et différentes techniques (peinture, aquarelles, pastels...). Elle intervient également à l'unité protégée des Bégonias.

En vue des fêtes de Noël, les animateurs souhaiteraient proposer des ateliers manuels pour pouvoir vendre des créations lors d'un marché de Noël (celui-ci ayant été annulé l'an passé)

##### Activité autour de la Zoothérapie.

Une fois par mois l'association AZCO, propose un atelier avec divers animaux (chiens, cochons d'Inde, lapins, chinchillas, poules...).

Une journée à la Ferme de l'Ane au Zébu a été organisée le 22/09. Les animateurs aimeraient reconduire cette action car le site est bien et le prix abordable.

##### Groupes repas :



ETABLISSEMENT PUBLIC COMMUNAL D'ACCUEIL DE  
PERSONNES AGEES DE LA VILLE DE DIJON  
44 Boulevard de l'Université  
21000 DIJON

Des groupes repas autour d'une crêpes party, de pizzas, de dégustations de fromages etc.  
Les repas prennent la forme de repas thérapeutiques et permettent également d'intégrer les nouveaux arrivants.  
Organisation de brunchs / petits-déj' gourmands

Activité physique :

Anne propose sur les 3 sites de l'équilibre, du QI QONG, relaxation et groupe corporel.  
De la danse assise permet de retrouver le plaisir de danser.  
De la gym douce  
Du Mölkky, des jeux d'adresse en bois

Des activités à l'extérieur :

Actuellement se déroule le séjour dans le Jura. Une équipe de 6 membres de l'EPCAPA (animateurs, IDE, AS et ASH) accompagne 12 résidents des 3 sites dans un gîte adapté et sur différentes sorties (visite d'une fruitière, parc animalier du Hérisson, balade en calèche, balade autour d'un lac).  
Une sortie au Laser game aura lieu le 7/10 dans le cadre de la semaine Bleue et en partenariat avec l'Ehpad des Hortensias et les Cromois  
Des promenades sont organisées dans les jardins publics de proximité  
Les courses avec les résidents  
Sortie à EMMAUS, LEJAY la Goutte, Cassissium, Mulot et Petitjean  
Sorties au marché  
Sorties au marché de Noël  
Sortie pour aller voir les illuminations de Noël

Des activités cognitives :

Des jeux mémoire hebdomadaire  
Les jeux de société plusieurs fois par mois.  
Café philo et rencontre, groupe de discussion  
Photo langage avec la psychologue

Des activités diverses :

Un bénévole propose régulièrement des vidéos sur ses différents voyages. Il propose quelques anecdotes et des récits de voyage fortement appréciés. Il propose également des séances de magie.  
Des ateliers bien-être, manucure  
Lecture de contes et fables  
Ping-pong inter-établissements  
Sorties au restaurant  
Vide dressing

Mme TENENBAUM- Représentante du CA, demande en quoi consiste le « vide dressing » et Mme LANGUEDOCQ- en sa qualité d'animatrice, explique que tous les vêtements donnés par des familles, et ceux non réclamés sont triés, réparés par la lingère, exposés et proposés gratuitement aux résidents intéressés.

M. HOAREAU- Représentant du CA, explique que dans un souci d'économie énergétique, les illuminations de Dijon démarreront avec une heure de retard (17h30) et s'achèveront une heure plus tôt (23h00), et que la superficie de la patinoire sera diminuée.

## **5. Point sur la restauration**

M. le Directeur adjoint explique que l'EPCAPA travaille avec une diététicienne qui valide les menus mais il précise que l'objectif est d'assurer l'équilibre alimentaire tout en préservant le plaisir des résidents.  
Ainsi la Responsable des cuisines élabore les menus puis les transmet à la diététicienne qui apporte les corrections nécessaires.

M. le Directeur adjoint propose le menu élaboré pour la semaine du goût, lequel n'a pas encore été validé.

M. le Directeur adjoint souhaite revenir sur l'expérimentation de la baguette le midi à la place des petits pains jugés trop durs et qui font l'objet de pertes considérables. Il demande son avis à M. GUEVEL-Représentant des



ETABLISSEMENT PUBLIC COMMUNAL D'ACCUEIL DE  
PERSONNES AGEES DE LA VILLE DE DIJON  
44 Boulevard de l'Université  
21000 DIJON

résidents. Celui-ci se dit satisfait et M. Le Directeur adjoint précise que l'expérimentation, initiée au Port du Canal, sera étendue aux 3 EHPAD le matin, midi et soir. Pour ce faire, l'EPCAPA a investi dans l'achat de coupe-pains.

Monsieur le Directeur adjoint explique que durant l'été, les repas ont été allégés, de la glace a été régulièrement proposée, et des menus type « pique-nique » ont rencontré beaucoup de succès.

M. GUEVEL- Représentant des familles, souligne que la salade proposée est mauvaise car trop dure, difficile à couper et à mâcher, ce à quoi répond M. le Directeur adjoint que des alternatives, telles que la mâche, seront proposées.

Mme TENENBAUM- Représentante du CA, demande si les « commissions menus » existent encore et Monsieur le Directeur adjoint répond par l'affirmative tout en précisant que l'objectif serait de réunir cette commission à chaque saison afin de pouvoir prendre en compte les attentes et les demandes des résidents.

M. GUEVEL- Représentant des familles souligne qu'en ce qui concerne les repas, des progrès ont été faits même s'il y a parfois des problèmes de réchauffe sur les pâtes notamment. M. le Directeur adjoint souligne qu'il faudrait proposer systématiquement du gruyère avec les pâtes et de demander si les résidents veulent de la sauce, ce qui n'est pas toujours le cas, d'où l'importance de bien former les agents au service.

M. HOAREAU- Représentant du CA, informe les membres présent qu'une légumerie va ouvrir et sera opérationnelle courant 2024, ce qui peut constituer une option pour les achats alimentaires.

M. le Directeur adjoint propose différents menus festifs et explique qu'un certain nombre de thèmes seront sélectionnés par les résidents. En septembre, les résidents du Port du Canal ont choisi le thème du « repas alsacien » ce qui correspondait également au centenaire d'une résidente des Bégonias, originaire d'Alsace. M. le Directeur adjoint en profite pour diffuser des photos du repas alsacien.

Concernant la semaine du goût, M. le Directeur adjoint explique que 7 thèmes vont être proposés aux résidents, 4 sélectionnés par la cuisine et 3 ont été choisis par les résidents. Des groupes de discussion sont organisés par les animateurs afin de choisir les thèmes.

Mme TENENBAUM- Représentante du CA, demande si certains résidents sont végétariens et si à ce titre, ils bénéficient d'un régime adapté. Madame le Dr NONCIAUX répond négativement. Une réflexion s'ensuit sur les régimes végétariens et le Dr NONCIAUX souligne que ce type de régime est moins bien supporté car il contient notamment davantage d'œufs et de produits laitiers, ce qui peut entraîner une dénutrition en protéines, lesquelles sont indispensables à la conservation du tonus, à la bonne cicatrisation et à la prévention des escarres. Elle précise également que des poudres protéinées peuvent être ajoutées aux repas pour les enrichir, mais elles peuvent en modifier la texture et parce qu'elles sont un dérivé du lait, elles sont moins bien supportées.

La meilleure source de protéines reste la viande et M. HOAREAU- Représentant du CA, explique qu'il faudrait réfléchir à restreindre la quantité pour une meilleure qualité.

M. le Directeur adjoint précise que l'EPCAPA reste tributaire de ses marchés. Il ajoute que le coût de la viande de qualité est considérable et l'approvisionnement en circuit court pas toujours efficient.

Le Dr NONCIAUX rappelle que l'on pourrait introduire plus d'œufs, lesquels constituent un bon apport protéiné et présentent l'avantage d'être mâchés facilement.

Mme MONNIN- Représentante des familles, rappelle que l'alternance de l'ordre pour le début du service des repas n'est pas respectée. M. le Directeur adjoint explique qu'un rappel sera fait aux équipes afin qu'elles communiquent mieux entre elles.

M. PLUCHOT- Directeur informe les membres présents de l'existence d'un reportage consacré à des centaines de nos 3 EHPAD et qui offre un bel éclairage sur nos résidents. Ce reportage s'intitule « La rencontre du siècle » et se trouve sur Youtube via les liens suivants :

[https://m.youtube.com/watch?v=H5R110C3X\\_A](https://m.youtube.com/watch?v=H5R110C3X_A)

et dans sa version courte de 7 minutes :

<https://m.youtube.com/watch?v=JpZIEF2F6ME>



## 6. Questions diverses

### *Projet photographies*

Mme LANGUEDOCQ- représentante du Personnel et animatrice, parle d'un projet, « *Le grand âge en lumière* », avec un photographe qui travaille sur le thème des personnes âgées.

Le but serait de reconstituer sur chaque site un studio afin de prendre en photos les résidents qui le souhaitent. Les photos seraient ensuite exposées et les familles qui le désirent pourraient acquérir l'une d'elles.

Une journée serait réservée sur chaque site.

Le photographe propose d'installer le studio et de prendre gratuitement les photos. Seules les photos seraient payantes et proposées au tarif de 20€ TTC pour le format 15x21 et de 30 € TTC pour le format 20x30, tirage seul en « édition limitée » à 30 exemplaires.

M. HOAREAU- Représentant du CA, propose l'idée de rémunérer le photographe pour son travail et d'effectuer la vente des photos au bénéfice de l'association créée par les animateurs de l'EPCAPA « *Sourires de résidents* ».

### *Nettoyage des vitres*

M. PLUCHOT-Directeur, pensait que cela avait été fait et va relancer les équipes d'entretien.

### *Intervention de la couturière sur les sites*

M. PLUCHOT-Directeur souhaite qu'elle revienne mais il informe les membres présents que celle-ci souffre de problèmes de santé et n'a pas pu se rendre disponible durant tout l'été.

Mme TENENBAUM- Représentante du CA, conseille un partenariat avec le CFA La Noue et M. le Directeur répond que l'on fait déjà appel à leurs services. Mme PIANA-Responsable des Marguerites, précise que leurs coordonnées sont données à chaque famille.

Mme TENENBAUM- Représentante du CA, informe les membres présents de l'existence, à Dijon, d'un atelier couture « *Ligne Essentielle* ». Celui-ci a pour activités principales la création de vêtements adaptés pour personnes âgées et handicapées, la réalisation de vêtements, les retouches, l'ameublement et le repassage. Elle conseille de se rapprocher d'eux afin de proposer l'accueil de stagiaires.

### *Changements d'adresse des résidents pour le nouvel établissement*

M. PLUCHOT-Directeur explique qu'il faudra proposer un accompagnement individuel des résidents pour les procédures de changement d'adresse relatives à l'emménagement sur le site des Terrot. Il précise toutefois que le siège de l'EPCAPA demeure sur le site des Bégonias.

### *Activité piscine*

Les résidents souhaitent pouvoir se rendre de temps en temps à la piscine, et M. le Directeur y est favorable.

Mme TENENBAUM- Représentante du CA, rappelle que la piscine du Carrousel à Dijon est adaptée et propose notamment trois bassins intérieurs.

### *Atelier équilibre de la psychomotricienne*

Mme PHILIPPIDES-psychomotricienne sur les trois sites, organise deux groupes corporels au Port du Canal : un hebdomadaire à 10h et un bi-mensuel à 11h00. L'atelier bi-mensuel est un atelier de maintien de l'équilibre et concerne des résidents très autonomes, qui sortent à l'extérieur et pour lequel cette fréquence est suffisante. Cela permet à la psychomotricienne une fois sur deux de se consacrer à des résidents en individuel.

### *Devenir des bâtiments du Port du Canal et des Marguerites*

M. PLUCHOT-Directeur explique que les deux bâtiments seront vendus.

### *Acquisition d'un animal domestique pour le nouvel établissement (chat)*

Mme TENENBAUM- Représentante du CA, explique que c'est une demande qui n'a pas été prévue. M. PLUCHOT-Directeur précise que l'EPCAPA conventionne avec une association de médiation animale- AZCO.

### *Intervention du Personnel en chambre*



ETABLISSEMENT PUBLIC COMMUNAL D'ACCUEIL DE  
PERSONNES AGEES DE LA VILLE DE DIJON  
44 Boulevard de l'Université  
21000 DIJON

Mme BULLIER-Représentante des résidents explique que certains agents frappent et entrent dans les chambres sans y avoir été invités et que cela est intrusif. Cette situation est parfois mal vécue par les résidents qui peuvent être surpris dans leur intimité.

Mme TENENBAUM- Représentante du CA, demande à ce que l'on propose des formations du Personnel en ce qui concerne la qualité de service hôtelier et M. AMICE-Cadre de santé explique que les agents sont sensibilisés à ces situations lors des formations « bienveillance » auxquelles ils participent régulièrement.

*Manque d'animations (site des Bégonias)*

Pour faire suite à une réclamation émanant d'une résidente des Bégonias et qui concerne un manque d'animations, M. HOAREAU-représentant du CA, explique que le programme d'animation est déjà conséquent et varié.

Mme TENENBAUM- Représentante du CA, propose de recourir aux services de stagiaires. Mme LANGUEDOCQ en sa qualité d'animatrice explique que cela est fait régulièrement.

*Présence de résidents dépendants en salle d'animation (site des Bégonias)*

Certains résidents se plaignent des cris continus de résidents dépendants et en perte cognitive installés dans la salle d'animation.

Mme AMICE-Cadre de santé précise qu'il s'agit de résidents de l'unité protégée, remontés dans les étages et dont les familles insistent pour qu'ils ne soient pas laissés en chambre mais en salle d'animation.

Le Dr NONCIAUX suggère que soit proposé aux groupes autonomes qui se retrouvent en salle d'animation pour jouer ensemble, d'investir un autre lieu comme par exemple les bibliothèques.

*Manque de Personnel*

M. GUEVEL-Représentant des résidents évoque les nombreux remplacements difficiles à vivre pour eux et entraînant une perte de repères.

M. PLUCHOT-Directeur explique que l'EPCAPA a vécu une situation très difficile durant l'été mais souligne que la situation semble s'améliorer depuis le mois de septembre avec le recrutement d'une infirmière sur le site du Port du Canal (néanmoins il reste encore un poste d'infirmier vacant sur ce site), et une phase d'entretiens et de négociations est actuellement en cours pour recruter une infirmière coordinatrice pour le site du Port du Canal.

M. HOAREAU-représentant du CA, tient à remercier Mme AMICE et Mme PIANA pour leur engagement sans faille et M. PLUCHOT-Directeur souligne la difficulté de trouver une cadre de santé, d'où la recherche d'une infirmière coordinatrice pour le site du Port du Canal.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Directeur remercie les membres présents pour le travail accompli et lève la séance à 11h50.

**La Présidente,**

**Mme BULLIER**